



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/12/2018

Reçu en préfecture le 11/12/2018

Affiché le 11/12/2018

SLOX

ID : 081-218102572-20181203-2018DEL62-DE

Date de la convocation
27.11.2018

L'an deux mille dix huit et le trois décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mme BALOUP, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, GONZALES, Mr GALINIE, Mme THUEL, Mr PEYRONIE,

N° 18/62

Absents : Mme BABAUX procuration à Mr GRIALOU
Mme GARCIA procuration à Mr FABRE
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr LE ROCH
Mr GRIMAL procuration à Mr SOULA
Mr SAMATAN procuration à Mme RAYNAL
Mme ANGLES procuration à Mr GUIRAUD
Mr DE GUALY procuration à Mme THUEL
Mme KLIMEZACK-GIL procuration à Mr PEYRONIE
Mr KOWALCZYK, Mme PELLEGRINI

Secrétaire : Mr GUIRAUD.

Objet de la délibération

**CRÉATION AVEC
L'AGGLOMÉRATION
DE L'ALBIGEOIS
D'UN SERVICE
COMMUN "ACHAT
PUBLIC,
ASSURANCES,
AFFAIRES
JURIDIQUES**

Monsieur le Maire expose que le diagnostic partagé réalisé dans le cadre du nouveau projet d'administration a mis en évidence d'importants besoins sur les affaires juridiques, les assurances et les achats sans que les moyens correspondants ne soient prévus.

Au regard de l'urgence des besoins à pourvoir et des risques juridiques pesant sur la ville, il a été préconisé :

- soit le recrutement d'un agent dédié,
- soit le recours à des prestataires externes,
- soit la mutualisation : adaptation des services communs existants ou création d'un nouveau service commun.

A l'issu d'une réflexion partagée avec la ville d'Albi et l'Agglomération du Grand Albigeois, il est proposé la création, à compter du 1er janvier 2019, entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et la Commune de Saint-Juéry, d'un service commun dans le domaine des achats publics / assurances / affaires juridiques.

Ce nouveau service commun qui prend la dénomination de « Direction Mutualisée des Achats Publics / Assurances / Affaires Juridiques » (DM-APAAJ) vient compléter l'intégration communautaire déjà engagée sur les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information.

Adopté à l'unanimité

Dans un contexte financier contraint, cette évolution traduit une logique de gestion intégrée des ressources et moyens de la ville avec l'intercommunalité. Au-delà de la seule mutualisation des moyens, la création de ce nouveau service commun s'inscrit dans le cadre d'un dialogue de gestion nécessaire et partagé à développer entre la ville de Saint-Juéry et l'Agglomération de l'Albigeois.

Outre le renforcement de l'intégration communautaire, ce nouveau service commun doit permettre à la ville de :

- sécuriser ses actes,
- gagner en efficience,
- développer une véritable politique achat, source d'économies et d'efficacité dans la gestion publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition faite ci-dessus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 6 décembre 2018
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental

